



Ecole primaire
8A, rue de l'Eglise
67280 URMATT
Tel: 03 88 47 34 55
ce.0672529K@ac-strasbourg.fr

Procès-verbal du Conseil d'école du jeudi 10 novembre 2022 Tenu à l'école

Personnes présentes :

Pour la municipalité : M Grisé, maire est excusé ; Mme Guillotin, conseillère municipale
Pour les parents d'élèves élus : Mme Patricia ILLER-RATHGEBER, M Laurent Spohr, Mme Martine UHLMANN , M Jean-Baptiste COUDERT, Mme Christelle OED, Mme Anne KAYSER, M Romain PETER, Mme Elsa BARTHELEMY
Mme Michel et M Marchandise sont excusés.
Pour l'équipe éducative : Mmes Encoignard, Herment, Petit, Delacour, Ulrich et M Devillers
Mmes Bentz, Bleger ATSEM
Mme Gillmann excusée

Le procès-verbal du conseil d'école du 16 juin 2022 a été approuvé à l'unanimité.
Les points à l'ordre du jour ont été abordés dans l'ordre.

Ordre du jour

1. Élections des parents représentants.....	1
2. Présentation de l'équipe.....	2
3. Répartition des élèves.....	2
4. Sécurité à l'école.....	2
5. Projet d'école et actualité de l'école.....	3
6. Coopérative scolaire.....	5
7. Vote du règlement intérieur.....	5
8. Calendrier et actualité.....	5
9. Matériel et bâtiment.....	6
10. Association des Parents d'Élèves d'Urmatt.....	6
11. Parole aux parents d'élèves élus et réponses aux questions.....	6

1. Élections des parents représentants

Les élections ont eu lieu vendredi 7 octobre 2022, en présence de Mme Kayser, Mme Iller et M Spohr.
Les votes se sont fait par correspondance.

Pour ces élections :

Nombres d'inscrits : 166

Nombre de votants : 92

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3

Nombre de suffrages exprimés : 89

Taux de participation : 55,42 %

La liste des parents représentants se compose de :

Mme Patricia ILLER-RATHGEBER

Mme Christelle OED

M Gérard MARCHANDISE
M Laurent SPOHR
Mme Anne KAYSER
M Romain PETER
Mme Anne MICHEL
Mme Elsa BARTHELEMY
M Jean-Baptiste COUDERT
Mme Martine UHLMANN

Les familles peuvent contacter les parents représentants via l'adresse mail suivante : apeurmatt@gmail.com

2. Présentation de l'équipe

Pour cette année, l'équipe se compose de :

Mme Nathalie Herment et M Lucas Devillers en PS/MS
Mme Karine Ulrich et Mme Hélène Gillmann en GS/CP
Mme Isabelle Delacour, Mme Hélène Gillmann et Mme Chapuis (AESH*) en CE1/CE2
Mme Catherine Petit en CE2/CM1
Mme Eugénie Encoignard en CM1/CM2

Mme Mireille Rodriguez, intervenante en religion le mardi après-midi.

RASED : Réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté

Mme Livia Meneghetti, psychologue scolaire
Mme Pascale Donati-Schmuck, rééducatrice
Mme Anne Fantini, enseignante spécialisée

AESH : accompagnant des élèves en situation de handicap

3. Répartition des élèves

Pour cette rentrée 2022, l'école accueille 111 élèves dont,

- 15 PS et 14 MS en classe de PS/MS (29 élèves)
- 10 GS et 10 CP en classe de GS/CP (20 élèves)
- 13 CE1, 19 CE2, 17 CM1 et 13 CM2 répartis en CE1/CE2 (22 élèves), CE2/CM1 (19 élèves) et CM1/CM2 (21 élèves)

4. Sécurité à l'école

Situation sanitaire :

Cette année le protocole sanitaire définit 4 niveaux. La rentrée s'est faite au niveau socle, c'est-à-dire sans restrictions. Le changement de niveau dépendra de la situation sanitaire de tout ou partie du territoire. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de 10 jours.

Sécurité :

Le ministère a annoncé le 16 juin 2022 le plan Vigipirate « été-automne 2022 » qui depuis le 22 juin reconduit le niveau « Sécurité renforcée - risque attentat » sur l'ensemble du territoire.

Dans ce cadre, le contrôle des accès est maintenu et renforcé.

PPMS : Plan Particulier de mise en sûreté pour les risques majeurs.

Deux plans de mises en sûreté doivent être établis dans les établissements scolaires : Risque(s) majeur(s) et Attentat(s) intrusion(s). Les documents ont été mis à jour en septembre 2022 et un exercice a été réalisé le 7/10/2022 pour le PPMS attentat/intrusion avec pour objectif : se cacher.

Le deuxième exercice aura lieu le 24 novembre.

Sécurité incendie :

Les consignes d'évacuations sont à jour et le matériel a été contrôlé. Le premier exercice d'évacuation a eu lieu le 22/09/2022. Les élèves étaient prévenus. Le second exercice aura lieu en janvier 2022 sans que les élèves soient informés.

Harcèlement scolaire et Protocole phare : le programme phare est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, collèges et lycées généralisé à tout le territoire national.

Qu'est-ce que le harcèlement ?

Le harcèlement scolaire est une violence **répétée**, pouvant être verbale, physique ou psychologique. Toutefois, la plupart du temps, à l'école, le terme d'intimidation est plus approprié que le terme de harcèlement.

Afin de prévenir ces situations, la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP) est mise en place. Il s'agit d'un protocole national bien défini, suivi par l'école.

Qu'est-ce la MPP ?

C'est une méthode **non blamante** basée sur la résolution pacifique des conflits (pas de sanctions). Elle fait appel à la bienveillance et à l'empathie de chacun des protagonistes (adultes et enfants). Elle doit être l'affaire de toute la communauté éducative. Elle est basée sur un protocole bien défini. Cette méthode permet d'instaurer un climat scolaire bénéfique aux apprentissages : elle permet de faire cesser les brimades et d'améliorer les relations entre les élèves. Elle se base sur une éthique : souci de l'autre, confidentialité, discrétion, tact, délicatesse, respect et confiance.

Remarques importantes :

- Seuls les parents de l'élève en souffrance sont associés à la démarche contrairement aux parents des témoins et des intimidateurs.
- Il ne doit en aucun cas y avoir de confrontation entre les protagonistes.

L'équipe phare de l'école : Mme Delacour, Mme Ulrich, Mme Petit et Mme Encoignard.

Le protocole a été présenté à l'ensemble des membres du conseil.

Questions posées par les parents : « Est-ce qu'on va en parler aux enfants ? » Il y a 10 heures de sensibilisation consacrées à des séances dans les classes. La méthode ne sera pas expliquée parce que les enfants seront amenés à en parler entre eux. Il faut faire preuve de discrétion.

« Comment faisiez-vous avant ? » Jusqu'à présent, les intervenantes du RASED intervenaient si nécessaire. Il n'y avait pas de consignes spécifiques avant l'année scolaire en cours. Les enseignantes gèrent au quotidien et sont à l'écoute.

Le protocole a été approuvé à l'unanimité.

5. Projet d'école et actualité de l'école

Cette année débute l'évaluation des écoles dans l'académie. Ce dispositif vise à établir un nouveau projet d'école adapté aux différents besoins des établissements. La procédure de cette évaluation étant conséquente et nécessitant l'intervention de différents acteurs de l'éducation nationale, toutes les écoles ne seront pas évaluées la même année. Les évaluations s'étaleront sur plusieurs années. L'école d'Urmatt n'est pas concernée cette année, c'est pourquoi, seul un avenant au projet d'école actuel est à réaliser.

Rappel des objectifs du projet d'école :

Objectif n°1 : Développer le goût de l'effort chez les élèves.

Action 1 : mise en place d'un système de valorisation par défis pour arriver à la volonté de refaire plus spontanément, continuer à faire évoluer le statut de l'erreur

Action 2 : construction de guides méthodologiques (ex: imagier, cahier de vie...)
acquisition d'un vocabulaire précis et transversal

Action 3 : élaborer des supports pour lesquels le soin a un rôle essentiel: règles de jeux, expositions, invitations, défis nationaux ou régionaux

Objectif n°2 : Observer son environnement proche et agir pour le préserver en incluant une démarche scientifique
Action 1 : enrichissement de la la capacité d'observation incluant tri et classement en utilisant un vocabulaire adapté

Action 2 : recherche documentaire en utilisant divers outils, s'exprimer par un lexique adapté

Observables C2 et C3 : Présenter à l'oral ou à l'écrit un travail de recherche (exposé, carte d'identité...) en employant le lexique travaillé et découvert.

Action 3 : valorisation par l'échange: intervention de professionnels à l'école/ sur site; portes ouvertes (projet saumon Rhin)

Objectif n°3: S'enrichir culturellement à travers la littérature, les sciences et les arts

Action 1 : profiter de la présence de la bibliothèque municipale pour faire des recherches, des lectures...

faire intervenir une "lectrice" qui pourrait être la grand-mère des enfants pour une ouverture inter générationnelle

participer au concours des incorruptibles

procéder à des décroisonnements pour lire aux autres élèves (Observable : Lire une histoire à une autre classe en étant compris)

lire pour son propre plaisir dans le cadre de "Chut je lis" tous les jours depuis la maternelle jusqu'au CM2

Action 2 : préparer des actions à visées artistiques à présenter aux parents: chants, danse, théâtre, cirque...
réaliser des invitations

Action 3 : participer à des manifestations locales ou nationales: Math sans frontières, semaine des maths à l'école, l'arbre, marché de Noël

Se lancer des défis technologiques et prendre plaisir à les résoudre: Observable : Réaliser un compte-rendu d'expérience et comparer ses observation (oral ou écrit)

profiter des infrastructures du Vaisseau pour les plus jeunes

L'avenant a été approuvé à l'unanimité.

Évaluations CP-CE1-6ème :

Les évaluations nationales constituent un outil de référence pour faire évoluer nos actions pédagogiques.

Les évaluations ont eu lieu en septembre et abordent les compétences fondamentales de français et de mathématiques. Elles n'ont pas pour but de comparer les élèves, les classes, les écoles ou encore les enseignantes. Elles permettent à tous d'identifier ses besoins pour progresser.

Dans ce sens, les parents des élèves de CP et de CE1 ont pu échanger avec les enseignantes concernant les résultats de leur enfant.

Au niveau de l'équipe éducative, les compétences à consolider ont été identifiées pour mettre en œuvre dans les classes des situations de remédiation ou de nouvelles pratiques.

Les résultats sont dans l'ensemble satisfaisants. Nous avons identifié des besoins en mathématiques au niveau de la résolution de problèmes et des grandeurs et mesures et continuons nos efforts concernant la lecture.

6. Coopérative scolaire

Dépenses liées aux sorties, achats de matériels, goûters....

Rentrée d'argent : vente de tombolas, photos, participation volontaire des parents, ADEM.

Exercice très équilibré cette année.

On est excédentaire de 375,27 euros.

7. Vote du règlement intérieur

Deux points sur l'accueil : * horaires d'école décalés « classes élémentaires / classes de maternelle ». Moins d'enfants dans la cour ce qui permet aux enfants de maternelle d'être plus en sécurité. Plan vigipirate toujours activé.

* lieu de l'accueil des enfants de maternelle. Souhait d'une modification. Question sécurité : les enfants sont nombreux, il faut mobiliser des personnes pour les entrées.

Le règlement intérieur stipule que l'accueil se fait dans la classe . Ce qui pose problème est que l'équipe éducative a du prendre une décision rapide, il y a eu une pression. Le cadre a été remis en question et le changement a été imposé aux familles. Certaines familles ont rencontré des difficultés avec ce changement brutal. Le souhait est qu'il puisse y avoir des échanges, une réflexion avant un éventuel changement.

Nous n'allons pas changer à nouveau l'accueil au cours d'une période. L'important est de tenir compte du rythme des enfants. Les enfants sont notre priorité.

Il n'y a pas que le temps de l'accueil qui peut être un temps fort d'échanges avec l'enfant.

L'équipe enseignante souhaite enlever la mention « Les élèves de l'élémentaire sont accueillis dans la cour, les élèves de maternelle dans les salles de classe ».

La modification du règlement est approuvée avec un vote contre.

8. Calendrier et actualité

Cycle natation :

Du 15/09 au 2/12 de la GS au CM2.

L'équipe a constaté un absentéisme plus important pour la natation. Un courrier a été distribué le 10 novembre aux familles pour rappeler le cadre de l'apprentissage du savoir-nager. L'apprentissage du savoir-nager est une obligation et notre école a la chance de bénéficier d'un cadre de qualité grâce au financement de la mairie. Chaque séance de natation revient à 115 euros par classe pour la piscine (transport+piscine) et certains parents investissent de leur temps pour permettre à ses séances d'avoir lieu.

Les dispenses de natation devront être justifiées par un certificat médical et les élèves seront accueillis dans les classes pour réaliser un travail.

Afin que les enfants aient moins froid, il est possible d'envisager de négocier de pouvoir emmener une serviette au bord du bassin.

Les projets et événements pour l'année 2022 :

Délégués de classe : 2 délégués et 2 suppléants ont été élus dans chaque classe afin de donner la parole aux élèves dans leur classe mais aussi dans l'école. Chaque classe mènera des conseils d'élèves pour améliorer la vie des élèves dans l'école. Trois réunions avec la directrice auront lieu dans l'année ainsi qu'une rencontre avec un représentant de la mairie en janvier.

Participation au marché de Noël le 10 décembre.

Intervention sportive: Période 3 : Basket, Période 4 : Expression corporelle et périodes 4 ou / et 5 : Tennis

Saumon Rhin : Premières séances fin novembre pour les élémentaires et installation des aquariums en janvier.

Des sorties seront envisagées pour ces événements.

Journée festive autour du sport prévue pour la fin d'année (début juin).

Les tarifs des transports scolaires ayant fortement augmenté, l'équipe doit veiller à l'économie pour les sorties.

Conseils d'école : 9 mars et 15 juin

Création d'un espace numérique de travail pour la diffusion d'informations : L'ENT toutemonannée permet de transmettre par voie numérique certaines actualités et des informations relatives à la vie de la classe. 126 familles inscrites au total

Travail autour de la communication à l'école :

En ce début d'année, l'équipe enseignante a constaté que les échanges avec les familles n'étaient pas toujours dans les meilleures conditions. Afin d'améliorer la relation de l'école avec les familles, des réunions avec des parents représentants volontaires auront lieu à partir de décembre.

9. Matériel et bâtiment

Enquête qualité de l'air (RADON) : visite en septembre et une autre est prévue en hiver

Végétalisation de la cour : Mme Uhlmann propose de contacter la maison de la nature pour établir des contacts avec des personnes compétentes qui peuvent apporter des conseils.

Mme Guillotin propose de viser l'ombrage du mur principal.

Chauffage et électricité : apprendre à mieux gérer le chauffage, études en cours au sein de la municipalité pour savoir comment gérer les différentes énergies.

Brises-soleil : le projet est en réflexion.

10. Association des Parents d'Élèves d'Urmatt

APE ouverte aux adhésions. Vente de sapins prévue pour le 18 novembre et à retirer le samedi 10 décembre « à la grange aux taureaux ».

Groupe facebook « apeurmatt » : tout parent peut s'y inscrire.

Vente de chocolats est envisagée pour Pâques.

11. Parole aux parents d'élèves élus et réponses aux questions

La secrétaire de session : K. Ulrich

La directrice : I. Delacour